Le départ de M. de Mohrenheim

Paris, 3 janvier. — Ce soir a eu lieu, au restaurant Cuba, avenue des Champs Elysées, le banquet offert par la colonie russe de Paris à M. de Mohrenheim, à l'occasion de son départ. L'ambassade, au grand complet, assistait à ce banquet, ainsi que les notabilités de la colonie. Au dessert, plusieurs toasts ont été portés à M. de Mohrenheim qui a remercié.

Est-ce un crime?

Marseille, 3 janvier. — Le nommé Pras, ouvrier affûteur, s'est présenté, ce matin, à la sûreté, et a raconté qu'il avait quitté, hier soir, Vienne (Isère), après avoir étranglé un homme et l'avoir jeté dans le Rhône. Il était ivre, a-t-il déclaré, et se promenait au bord du fleuve, quand il fut heurté par un inconnu; une querelle s'en suivit, puis le meurtre de cet individu.

Pras se sauva aussitôt de Vienne, et, pressé de remords, se constitua prisonnier. Mais, ce soir, interrogé par le juge d'instruction, il déclara avoir fait un récit faux. On ne sait encore si on a affaire à un fou.

Luttes sanglantes au Maroc. — Les têtes des rebelles tués

Tanger, 3 janvier. — Des salves d'artillerie ont été tirées. On a lu, dans la grande mosquée, une lettre du Sultan annonçant de nouvelles victoires marocaines, et la mise hors de combat ainsi que la capture d'un grand nombre de rebelles.

Les têtes des rebelles tués, conservées dans du sel, ont été envoyées pour être exposées au pilori dans les principales villes.

Le directeur du personnel de l'octroi de Bastia tué par un employé d'octroi

Bastia, 3 janvier. — Un nommé Piétri, employé d'octroi, remercié depuis le premier janvier, a tué, ce matin, à coups de couteau, le directeur du personnel des octrois. L'assassin a été arrêté.

Noyés en patinant

Belfort, 3 janvier. — Deux jeunes garçons se sont noyés, cet après-midi, en patinant sur l'étang des Forges. Malgré toutes les recherches, on n'a pu encore retrouver leurs cadavres.

Encore des accidents de chemin de fer

Londres, 3 janvier. — L'express parti hier soir à onze heures et demie de Londres pour l'Ecosse s'est rencontré ce matin, à six heures, à Dunbars, avec un train de marchandises. L'express a déraillé et les premiers wagons ont été brisés. La première des deux machines qui conduisaient l'express a été complètement détruite. Malgré ces circonstances, il n'y a eu qu'un mort et un certain nombre de blessés, dont aucun ne l'est grièvement.

Madrid, 3 janvier. — On annonce le déraillement d'un train de marchandises, près de la gare de Malagon sur la ligne de Ciudad-Réal. Il y aurait deux morts et plusieurs blessés.

Un envoi de renforts en Chine décidé par l'Allemagne

Berlin, 3 janvier. — Un envoi de renforts, pour la Chine, est décidé. Il aura lieu dans le courant de janvier. On prendra de l'infanterie et de l'artillerie de marine, ainsi que des volontaires pris dans les régiments de l'armée de terre.

La statue du cardinal Lavigerie

M. Falguière vient de terminer la statue du cardinal Lavigerie.

Le prélat est représenté marchant; d'une main il bénit devant lui, de l'autre, avec un geste noble et hardi à la fois, il brandit une croix qu'il va planter dans le sol, comme pour en prendre possession.

Cette statue destinée à l'Algérie sera coulée en bronze.

Le chapelet de Mlle Lucie Faure

Les employés de la douane de service, hier, à la gare des marchandises de la Compagnie de Lyon, se passaient de main en main, avec de petits airs entendus, un paquet de peu d'apparence, mais dont l'adresse portait un nom bien connu.

On y lisait, en effet: « Mademoiselle Lucie Faure, au Palais de l'Elysée, à Paris. »

Le paquet venait de Rome. En haut de l'adresse, cette mention: « Chapelet, » suivie de cette autre: « Envoi de la Sœur M.-A. » Sans doute le souvenir reconnaissant d'une sainte fille pour le dévouement témoigné par Mlle Lucie Faure aux œuvres de charité.

La grâce de Cyvoct

M. Banc, qui avait pris en main la cause de Cyvoct, l'anarchiste condamné, il y a quinze ans, pour un attentat commis au théâtre Bellecourt, à Lyon, annonce que le Président de la République a signé la grâce du condamné.

L'Impératrice Elisabeth à San-Remo

L'Impératrice d'Autriche est arrivée lundi matin à San Remo.

Un bal sanglant

Dans la soirée d'hier une bagarre sanglante a éclaté dans un bal de la banlieue de Marseille. A la suite d'une scène de jalousie des coups de revolver ont été tirés; six personnes ont été blessées, dont deux femmes.

Mise en disponibilité de M. de Brazza

On lit dans l'*Officiel*: M. de Brazza, commissaire général du Congo, est mis en disponibilité.

Autographes de Bismarck

On vient de vendre, en Allemagne, plusieurs lettres du prince de Bismarck, qui sont arrivées entre les mains des marchands.

Parmi ces autographes, figure une lettre du prince adressée à l'empereur Frédéric (alors prince royal) pour lui recommander un jeune homme sans place. Elle a été poussée à 105 marks. Une autre lettre, adressée à la princesse Frédéric-Charles et dans laquelle M. de Bismarck excuse de ne pouvoir répondre à une invitation, n'a obtenu que le prix de 30 marks. On a même vendu une plainte déposée devant le tribunal par le prince contre une revue politique: 30 marks.

Cela prouve, entre parenthèses, que les grands hommes qui tombent dans la misère y tombent toujours par leur faute.

N'ont-ils pas, dans le papier à lettres qui garnit leur bureau, et qu'on peut toujours noircir, une suprême ressource?

Distinguons!

Un chroniqueur prétend avoir lu le tarif suivant affiché sur la porte d'un photographe méridional: Ressemblance frappante, 2 fr.; Ressemblance garantie, 1 fr.; Air de famille, 0 fr. 50.

Les pauvres Méridionaux ont bon dos. Nous lisions l'autre jour, sur le catalogue d'une grande épicerie parisienne: Madère *supérieur*, 2 fr. 50; Madère *authentique*, 3 fr.

Le madère *supérieur* n'était donc pas authentique, qui sait si le madère authentique était supérieur?

Au gui l'an neuf!

L'usage de suspendre du gui dans les appartements est toujours fort répandu en Angleterre.

La plus grande partie de notre beau gui passe la Manche et se vend aux fils d'Albion.

Il est parti, ces jours-ci, de St-Malo, de Cherbourg, de Grandville, à destination de Londres, d'énormes quantités de la plante parasite. St-Malo en exporte annuellement plus de 500,000 kilos; Grandville vient en second, avec une moyenne de 96,000.

On journal fait observer, à ce propos, que la « supériorité des Anglo-Saxons, » mise en relief par M. Demolins, n'est pas étonnante, puisque c'est la France qui leur fournit des « porte-bonheur. »

La découverte d'un cimetière gallo-romain

Des ouvriers occupés à préparer un terrain pour une plantation de vignes, à Planzat (Puy-de-Dôme), ont découvert un cimetière qui doit remonter à l'époque gallo-romaine. Dans un terrain très sec, les gros os, les crânes et les mâchoires sont parfaitement conservés. Les cercueils en dalles brutes se trouvent à 50 ou 60 centimètres de profondeur.

Dans ceux qui contiennent des cendres, on trouve des poteries de différentes couleurs: la plupart écrasées par le poids du terrain ou le passage des voitures; mais certaines sont entières: ce sont des amphores, des pots, des lampes. On a également trouvé quelques anneaux de bronze.

Ce qui se passe au Tonkin

Marseille, 3 janvier. — Les journaux du Tonkin arrivés ce matin par la *Ville-de-la-Ciotat* nous apportent les nouvelles suivantes:

« Le commandant Gosselin et les capitaines Bourguignon et Schmidt, de l'artillerie de marine, sont désignés pour accomplir une mission qui durera deux ans environ au Yunnam.

» La direction politique de cette mission appartient au colonel Pennequin et va se mettre en route très prochainement. Elle comprendra en outre deux ingénieurs de l'Etat, un délégué du ministère des affaires étrangères et un autre du ministère des colonies.

» La pénétration dans le Yunnam va enfin être sérieusement étudiée.

» Les nouvelles qui arrivent du Siam disent que les actes de piraterie continuent et les cas où la torture est appliquée aux victimes deviennent de plus en plus fréquents. Les autorités siamoises, en présence de tous ces désordres, restent impassibles, impuissantes et méprisées. »

Mort de l'archevêque de Naples

Mgr Sarnelli, archevêque de Naples, est mort hier. Curieuse coïncidence: il y a juste un an, jour pour jour, que mourait son prédécesseur le cardinal San Felice.

La santé de la reine Victoria

Londres, 3 janvier. — La santé de la reine d'Angleterre a donné lieu, il y a quelques jours, aux inquiétudes les plus graves. On avait constaté une dangereuse enflure des jambes et on craignait à bref délai une issue fatale. Un religieux silence avait été tenu par ordre.

Aujourd'hui, toute crainte a disparu. Il n'y a plus d'inconvénient à faire connaître les angoisses par lesquelles est passée la cour d'Angleterre.

Désordres en Sicile

Rome, 3 janvier. — On confirme que de graves désordres se sont produits à Sicultana contre la municipalité. Ils ont été provoqués par des paysans qui ont envahi, dévasté et incendié la résidence municipale. Un délégué, un sous-officier de police et deux gardes ont été légèrement blessés. Un paysan a été tué par une balle tirée du côté des manifestants.

L'ordre a été rétabli par les forces locales. Le préfet est allé à Sicultana pour procéder à une enquête.

La grève des mécaniciens anglais

Londres, 3 janvier. — Le secrétaire de l'Association des mécaniciens, parlant hier soir dans une réunion, a dit que la lutte continuerait jusqu'à ce que les patrons aient décidé d'accorder la journée de huit heures dans tout le Royaume-Uni.

Le *Daily News* dit que les patrons mécaniciens les plus modérés sont favorables à la réouverture des ateliers sur les bases du *statu quo ante* concernant la liberté de direction des ateliers et une réduction des heures de travail accompagnée d'une réduction du taux des salaires.

Un accident de chemin de fer en Ecosse

Glascow, 3 janvier. — Un accident de chemin de fer s'est produit ce matin sur la route de Glascow à Edimbourg. Il y a un mort et plusieurs blessés.

La fin de l'insurrection aux Philippines

Madrid, 3 janvier. — Une dépêche officielle de Manille, datée du 1er janvier, dix heures du matin, annonce que le drapeau espagnol a été hissé à Camoement et à Imacuabato.

Les insurgés ont rendu les honneurs au drapeau, aux cris de: Vive l'Espagne!

Le record de l'assassinat

Il est dit que l'Amérique battra tous les records. On ne s'occupe en ce moment, dans les Etats-Unis, que d'un certain Franck Dunham qui vient de conquérir une célébrité aussi rapide que sinistre.

Franck Dunham a surexcité la curiosité de ses compatriotes en assassinant sept personnes en cinq minutes! Les journaux publient son portrait et la police fait afficher sa photographie dans tous les postes en offrant une énorme prime pour son arrestation.... car il est en fuite.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMÈTRE	BAROMÈTRE	
	Roubaix, **Samedi** 1er janvier,		
Minuit	8° au-dessous	748 m/m	Variable.
1 heure matin	7° »	747 m/m	»
6 heures »	7° »	747 m/m	»

Paris, — lundi 2 janvier 1898. — *(Bulletin du Bureau Central météorologique.)* — La hausse barométrique a été générale en Europe et les faibles pressions qui existaient en France sont refoulées sur l'Atlantique. Le vent est faible ou modéré d'entre est et sud-est sur nos côtes avec mer peu agitée. Des pluies sont signalées sur les Iles-Britanniques et l'Irlande. En France, on a recueilli seulement 1 mm. d'eau à Ouessant et à Sète.

La température s'abaisse, sauf en Irlande. Le thermomètre marquait ce matin: — 1° à Hermanstadt, — 2° à Clermont, 0° à Paris, 10° à Alger. On notait: — 6° au pay de Dombes, 2° au pic du Midi. — En France, le temps se met au beau et va rester assez doux. — A Paris, hier l'après-midi, beau. Moyenne d'hier, 2 janvier, 6°6, supérieure de 4°4 à la normale. — Depuis hier, midi, température maxima, 10°4; minimum de ce matin, 0°6. — Baromètre à sept heures du matin, 768 mm. 4. — A la tour Eiffel, maxima, 7°9; min., 5°0. — Monte-Carlo. Matin, 8 h. + 10°; midi + 14°. Très beau.

Chronique Locale

ROUBAIX

La nomination dans la Légion d'honneur de M. Henry Ternynck a été favorablement accueillie à Roubaix.

C'est à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles, où M. Ternynck fit partie du jury, que la croix lui est décernée; mais les services rendus au Tribunal de commerce figurent certainement au premier rang de ceux que le gouvernement a voulu honorer. M. Ternynck y a siégé pendant huit ans comme juge et pendant quatre ans comme Président. Nous voyons non sans satisfaction la République récompenser ceux qui, parmi nous, veulent bien accepter ces redoutables fonctions. M. Ternynck y a d'ailleurs montré un grand sens de la justice, en même temps qu'il y a toujours donné l'exemple de l'étude consciencieuse des intérêts des parties.

Comme chef d'une grande industrie, M. Henry Ternynck avait aussi des titres incontestables à la distinction qu'il reçoit et à laquelle nous applaudissons de tout cœur.

Bien qu'il soit fixé à Bailleul, M. Anatole Cordonnier a gardé trop de liens dans sa ville natale, où il a du reste fondé son premier établissement horticole et viticole, pour que nous ne le félicitions pas, lui aussi. Il a porté à un haut degré d'importance la production des *fruits forcés* dans le Nord de la France et il a contribué plus que personne à défendre cette branche de notre industrie nationale contre la concurrence étrangère. Le gouvernement a bien fait en lui donnant une marque de la reconnaissance publique. — A. R.

***

Voici en quels termes l'*Officiel* de lundi matin annonce ces nominations:

« M. Ternynck (Henri-Félix-Louis), filateur et tisseur à Roubaix. Président du tribunal de commerce de Roubaix. Président de la chambre syndicale des tissus. Membre du jury à l'exposition de Bruxelles 1897. Exposant hors concours. »

« M. Cordonnier (Anatole), agriculteur-viticulteur à Bailleul (Nord). Lauréat de nombreux concours et expositions horticoles. Titulaire de trois médailles d'or et de vermeil au concours de chrysanthèmes à l'exposition de Bruxelles. »

Une manifestation en l'honneur de M. Henry Ternynck, nommé chevalier de la Légion d'honneur, a eu lieu lundi, vers une heure et demie de l'après-midi.

La société des « Anciens soldats blessés de 1870-71 », dont M. H. Ternynck est président, s'est rendue chez le nouveau chevalier, rue de Lille.

M. Henri Liagre, se faisant l'interprète des sentiments de tous ses camarades, a complimenté le président de la société de la distinction que vient de lui accorder le gouvernement de la République; il a ajouté que ses anciens frères d'armes et lui étaient fiers de voir briller cette décoration si méritée sur la poitrine d'un ex-officier français. En terminant M. Henri Liagre a prié ses amis de se joindre à lui pour pousser en chœur le cri de « Vive la France! vive la Patrie! », ce qui a été fait.

M. H. Ternynck a, en excellents termes, remercié la société de cette manifestation toute spontanée, et de cette marque de sympathie; puis il a renouvelé ses sentiments de gratitude et de dévouement à l'égard des « Anciens soldats blessés de 1870-71 ».

L'administration des hospices nous adresse la communication suivante:

« L'administration des hospices, dans le but de renseigner les intéressés, à l'honneur de faire connaître au public quelles sont les conditions fixées par le règlement des établissements pour l'admission aux hospices, ou à la pension mensuelle, distribuée aux vieillards ou aux infirmes.

» Les vieillards valides ne sont admis, dans aucun cas, à l'hospice avant l'âge de 70 ans. Leur indigence et leur domicile de secours doivent être prononcés par délibération de la commission administrative.

» Il en est de même de l'admission des incurables dont l'âge est indéterminé. Seulement, entre les actes, constatant leur âge et leur domicile de secours, ils doivent faire l'objet d'un certificat des médecins des établissements hospitaliers, attestant l'impossibilité où ils sont d'obtenir leur guérison complète et de travailler pour vivre.

» A cet effet, la visite médicale des postulants a lieu le 2e jeudi de chaque mois à l'hôpital, à 9 heures du matin, sur la présentation d'une carte spéciale délivrée par le bureau du secrétariat des hospices, rue de l'Hospice, 9.

» Le minimum de la durée du domicile à Roubaix pour les vieillards ou les incurables qui sollicitent leur admission à l'hospice ou un secours mensuel, est fixé ainsi qu'il suit:

1° Pour les Français, à 25 années; 2° pour les étrangers, à 35 années.

» Les années de domicile à Roubaix doivent être *ininterrompues*; cependant la commission administrative a décidé récemment que:

» Article 1. — Tout postulant — Français ou étranger — qui a quitté la ville pendant un laps de temps plus ou moins long, mais qui, néanmoins, a séjourné à Roubaix le nombre d'années indiquées ci-dessus (25 ou 35) sera considéré comme ayant conservé ses droits aux secours ou à l'admission aux hospices, *à la condition expresse* que la dernière période de domicile dans la ville soit au minimum de dix années.

» Article 2. — Mais par dérogation aux dispositions ci-dessus, toute personne ayant acquis *entièrement*, le domicile de secours *avant son absence de Roubaix*, par le nombre réglementaire d'années — c'est-à-dire vingt-cinq ans pour les Français et trente-cinq ans pour les étrangers — sera réintégrée dans ses droits au secours ou l'hospitalisation, après un nouveau séjour, dûment constaté, d'une année à Roubaix.

» Les personnes qui se trouvent dans les conditions que nous venons d'indiquer doivent adresser leur demande au bureau de l'Hospice-vieil, rue de l'Hospice, 9, le lundi et le jeudi de chaque semaine. »

Une statistique pour la paroisse du Saint-Sépulcre. — Il y a eu, en 1897, dans cette paroisse: baptêmes, 375; mariages, 122; sepultures, 157 dont:

48 au-dessous d'un an; 32, de 1 à 10 ans; 4 de 10 à 20; 11 de 20 à 30; 13 de 30 à 40; 5 de 40 à 50; 12 de 50 à 60; 13 de 60 à 70; 9 de 70 à 80; 7 de 80 à 88.

Moyenne de la vie *en comptant tous les défunts*, 26 ans 6 mois; *en comptant à partir de un an*, 37 ans 3 mois.

Au « Cercle polyglotte » de Roubaix. — On nous adresse la communication suivante:

« Les fêtes du nouvel an nous ont empêché de rendre compte de la dernière réunion du Cercle.

» C'était une séance de fin d'année que notre sympathique collègue M. Marsy a voulu clore dignement par quelques charmantes déclamations.

» De ci, de là, quelques essais de chanson qui nous donnent bon espoir pour notre fête polyglotte.

» Au seuil de l'année dans laquelle *nous entrons*, nous adressons à tous nos sociétaires nos meilleurs souhaits et nous formons des vœux pour qu'ils apportent, à l'étude des langues, une persévérance soutenue sans laquelle rien n'est possible.

» Ce soir, mardi 4 janvier, il n'y aura pas de séance; seuls, les membres du bureau et de la commission se réuniront à 8 heures ½.

» Vendredi prochain: plusieurs conférences sont à l'ordre du jour. »

LES ÉTRENNES. — Qu'allons-nous donner pour étrennes cette année? Telle est la question que se posent *en ce moment* tous ceux qui ont à satisfaire la bien légitime espoir d'un fils, d'un neveu, d'un filleul, d'un petit ami.

Que donner pour étrennes?

C'est qu'en cette fin de siècle, il devient de plus en plus difficile de contenter les désirs, déjà si raffinés, des enfants. A ces derniers, il faut aujourd'hui des cadeaux qui réunissent trois qualités: le beau, l'agréable et l'utile.

Ajoutons en une autre, à laquelle les parents ne restent pas insensibles: le bon marché.

Où trouver cet idéal?

On peut répondre, sans crainte d'être démenti: dans l'*Album des Maîtres modernes*.

Cet ouvrage du grand luxe, qui peut être mis entre toutes les mains, — condition essentielle de succès — contient DEUX CENTS dessins et croquis signés des maîtres les plus en vue.

Dans une ville où le goût du dessin est si développé chez les enfants, un recueil de ce genre est certainement l'étrenne la plus jolie, l'étrenne par excellence, celle qui comblera de joie les enfants et... même les grandes personnes.

En effet, l'*Album des Maîtres Modernes* est un présent d'une valeur artistique réelle, qui convient également aux jeunes gens et aux demoiselles qui s'adonnent à l'étude du dessin.

L'*Album des Maîtres Modernes* sera le cadeau à la mode cette année.

On peut se procurer les 200 DESSINS, *richement reliés sous un format commode*, pour le prix unique de **6 francs 50**, à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue, 71. 29212

Une rixe rue Magenta. — Les agents, de service lundi matin, vers dix heures, rue Magenta, ont été obligés d'intervenir pour faire cesser une rixe qui venait d'éclater entre deux individus en état d'ivresse. Malgré tous leurs efforts, les agents ne purent arriver à faire entendre raison aux perturbateurs, et ils furent contraints de les emmener au poste de police de la place Ste-Elisabeth où ces derniers déclarèrent se nommer Ferdinand Franchomme, journalier, âgé de 30 ans, demeurant rue St Jean, et Emile Delahousse, 38 ans, éboueur, rue de la Balance.

Croix. — *Réunion du Conseil municipal.* — Les membres du Conseil municipal sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 7 courant, à huit heures et demie du soir; voici l'ordre du jour:

1° Budget de l'hospice. — 2° Vote d'un crédit de 48 francs honoraires de M. Barbotin, architecte. — 3° Rue Kléber, quotepart de la commune dans les frais de pavage. — 4° Affaire Catelle. — 5° Vote des crédits pour les indigents aux hospices de Roubaix. — 6° Vote d'un crédit pour le bureau de bienfaisance. — 7° Vote d'un crédit pour cours d'adultes. — 8° Vote d'un crédit pour Maternité Boucicaut. — 9° Sonttions de familles. — 10° Vote de crédits divers. — 11° Questions diverses.

Mercredi 5 courant, réunion des commissions à huit heures et demie du soir.

Bureau de Bienfaisance. — On nous prie d'insérer la note suivante:

« On distribuait hier en forme de circulaire des insanités sur les membres de la majorité du Bureau de Bienfaisance: Toujours et encore *Mensonges et Turlutaines*. Rien que les signatures démontrent combien sont peu sérieuses et peu dignes de foi les personnes qui se cachent derrière des noms tels que ceux inscrits au bas de cette mensongère et stupide circulaire, comme toutes celles, du reste, faites par des gens qui n'ont le courage de crier que quand ils sont certains de n'être ni vus ni connus.

» Malgré cela, si des adversaires veulent des réponses, qu'ils commencent par avoir le cœur de signer des noms qui soient au moins susceptibles de figurer sur les listes électorales, et les membres de la majorité du Bureau de Bienfaisance seront prêts à leur répondre.

» A bon entendeur, salut.

» Alcide COUTURIER, Fidèle DHAL, J.-B. LEPERS, Henri DESREUMAUX

» Membres du Bureau de Bienfaisance. »

— *Une scène de désordre.* — Une enquête est ouverte par la police locale au sujet d'une scène de désordre dont la rue de l'Amiral-Courbet a été le théâtre dans la nuit du 1er au 2 janvier. Un individu nommé Vanmelbrouck aurait mené grand tapage en voulant dresser des procès-verbaux, selon le droit que lui donnait son titre de conseiller. En effet notre homme se faisait passer pour tel.

— *Un vol rue de Wasquehal.* — En rapportant les singuliers vols commis au préjudice de M. Dekeyser, marchand de lait, nous avons dit que la servante de ce dernier avait été laissée libre à la suite du refrait de la plainte portée par sa patronne et que celle-ci avait même fait une démarche en sa faveur.

Ajoutons que Mme Dekeyser n'avait agi ainsi que sur la foi des promesses de remboursement faites par la sœur de sa servante.

Wasquehal — *Découverte d'un cadavre dans le canal.* — *Une partie de la figure rongée par les rats.* — Dimanche, vers le soir, M. Leleu, éclusier, passait le long du canal de Roubaix, au hameau du Triez, à Wasquehal, lorsqu'il aperçut un corps qui flottait à la surface de l'eau. Le corps fut retiré aussitôt et transporté à la morgue.

Lundi matin, le docteur Jacquart fit les constatations d'usage, et conclut que ce cadavre, qui est dans un état de putréfaction très avancé, avait dû séjourner dans l'eau, environ six semaines. On ignore s'il y a eu suicide ou accident.

Quant à l'identité de cet individu, elle n'a pu être établie; d'après l'avis de quelques personnes, il s'agirait d'un nommé Lemperreur, tireur de bateaux; mais l'état de décomposition est tel qu'il serait impossible de distinguer les traits du visage; du reste une partie de la figure a été rongée par les rats.

Voici le signalement: Taille 1 m. 70, forte corpulence, cheveux et moustaches chatains, âgé environ de 50 ans; vêtements: deux pantalons, l'un en velours, l'autre en drap; deux chemises, l'une en toile blanche, l'autre en carreaux, en drap beige, gilet de chasse marron, veston en velours, ceinture rouge en laine, mouchoir de cou noir, mouchoir de poche à carreaux, court capuchon en laine noire, chaussettes vinenses, grosses bottines et casquette en peau de vache. Tous ces vêtements sont dans un état délabré. Dans une des poches, on a trouvé une pipe et un porte-monnaie contenant 1 fr. 60. Le cou porte une large ouverture par laquelle on aperçoit les artères. Cette coupure aura sans doute été faite par un crochet de batelier.

Toufflers. — *La statistique de l'état-civil.* — Pendant l'année 1897, il y a eu dans la commune 54 naissances, 14 mariages et 26 décès. Aucun divorce n'a été prononcé.

Hem. — *La fraude.* — Le brigadier de douanes Jean Carrère et le préposé Herbaux Jules ont arrêté, lundi matin, près de la ferme du Meunier, un ouvrier apprêteur, Jules Delcour, 21 ans, demeurant à Lys. Il était porteur de tabac et de poivre en grains de provenance étrangère pour une valeur de 35 francs.

La Maison **Soyez père**, à Lille, fabrique malles, sacs et trousses de voyage, fait réparations. Grand choix couvertures de voyages. 29275—44083

L'HIVER, L'ÉTÉ

En toute saison, les gourmets ne **mangent que le beurre d'Oostcamp**, le plus fin, le meilleur de tous les beurres.

Le kilog..... **3,40**

Dépôt central: **Rue du Bois, 13.** *Dépôts et succursales: voir la liste aux annonces.* 2364

SIROP PECTORAL DELABAERE

Prenez le sirop pectoral **Delabaere**. Il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très **efficacement** contre les **accès d'asthme**. — Le flacon: 1 fr. 40, pharmacie Delabaere, rue d'Inkermann, 51, Dury, rue Notre-Dame, 32. 29239—43705

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

depuis 3 fr. le cent. — IMPRIMERIE ALFRED REBOUX

AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

SIÈGE: **CAFÉ PANDORE, rue Pauvrée, 28**

CONVOCATIONS:

2e Section-Ouest. — BUREAU DE LA RUE DU GRAND CHEMIN. — Mardi, 4 courant, estaminet Toussaint, rue de l'Alouette, 46. Réunion du premier groupe.

1re Section-Est. — BUREAU DE L'HOTEL-DE-VILLE. — Mardi, 4 courant, à huit heures et demie du soir, salle Philémon, rue Pierre-Motte. Réunion du comité de la section.

— Mercredi, 5 courant, à huit heures et demie du soir, aux Deux Globes, angle du Boulevard Gambetta et de la rue Pierre-de-Roubaix. *Réunion du groupe:* Les Défenseurs du Drapeau.

— Jeudi, 6 courant, à huit heures et demie du soir, au Blanc-d'Herseaux, angle de la rue de Lannoy et du Boulevard Gambetta. Réunion du groupe: Les Gardiens de la France.

WATTRELOS

Hospices et Bureau de bienfaisance. — M. Charles Agache, vient d'être *nommé*, par arrêté de M. le Préfet du Nord, membre des commissions administratives de l'*hospice et du Bureau de Bienfaisance*. Son mandat, dans ces deux administrations, venait d'arriver à son terme: il est aujourd'hui renouvelé.

Bureau de Bienfaisance. — La viande destinée aux indigents inscrits au Bureau de bienfaisance n'a pas fait l'objet, cette année, d'une adjudication publique. L'administration nous prie d'informer les intéressés que cette viande, se délivrant sur la présentation de bons, qu'elle délivrera elle-même, il est nécessaire que les bouchers de Wattrelos, qui consentent à fournir, au prix de l'adjudication de l'hospice, soit à 1 fr. 25 le kilog, se fassent inscrire chez l'économe, M. J.-B. Delchambre.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing: au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 27620

Les fourneaux économiques. — Malgré toute la diligence apportée par le président et les membres du comité, ce ne sera pas avant le commencement de la semaine prochaine que pourra fonctionner le premier fourneau — le principal, celui qui sera établi à l'asile, autrefois de l'Enfant-Jésus — rue du Conditionnement.

Pour éviter dans la mesure du possible les abus qu'on a pu constater précédemment, il ne suffira plus de présenter un bon pour participer à la distribution; il faudra en outre être muni d'une carte d'admission aux fourneaux économiques, carte spéciale, qui ne sera délivrée qu'aux personnes non patentées demeurant à Tourcoing et y ayant leur résidence.

On compte pouvoir commencer à partir de vendredi prochain 7 juillet, la distribution de ces cartes d'admission à l'Hôtel de Ville (bureau de la population).

Ainsi que nous l'avons dit, six fourneaux seront établis sur différents points de la ville, dans le plus bref délai possible:

Celui de la rue du Conditionnement dont nous parlons plus haut.

Un autre rue de Dunkerque, dans une maison mise gratuitement à la disposition du comité, par M. Cyrille Leroux-Denniel.

Le troisième au Blanc-Seau, au groupe municipal.

Le quatrième à la Croix Rouge dans un baraquement qui sera construit à cet effet.

Le cinquième rue Jourdan (ancienne rue de la Haute-Voie), dans une maison presqu'à l'angle de la rue de Menin.

Enfin au Brun-Pain, où on n'a pu encore trouver un local convenable.

La taxe de la main-morte. — La taxe militaire. — Le rôle supplémentaire de la taxe sur les biens de main-morte et le rôle complémentaire de la taxe militaire pour 1897, revêtus des formalités prescrites par la loi, sont mis en recouvrement à partir de ce jour.

Fin de la grève des doubleuses. — Les 13 ouvriers de la retorderie Watteau, rue de Wattly, ont repris le travail lundi à l'heure du déjeuner; elles ont obtenu une augmentation d'un demi-centime au kilog sur les cotons. Pour les fils-tapis, le travail sera payé à la journée.

— Aucun changement à signaler pour les deux autres grèves des tapisseurs et des rattacheurs.

Le cas de rage. — On est de plus en plus perplexe concernant la terrible maladie dont est atteint le malheureux Théophile Laporte, mais ce qui ne faisait guère de doute lundi dans la soirée, c'est que son état était des plus graves et qu'on s'attendait à tout moment à une issue fatale.

A partir de quatre heures du matin, le malade n'a plus eu de crises proprement dites: il est tombé dans un état de prostration dont il n'est pas sorti de la journée.

Il avait les yeux à demi-fermés, n'y voyait plus, ne reconnaissait plus personne, pas même sa pauvre femme, ne parlait plus et ne faisait entendre de temps à autre que de faibles plaintes.

Laporte a été visité dans l'après-midi par un médecin de l'Institut Pasteur.

M. le docteur Dewyn persiste à croire que Laporte n'est pas atteint de la rage, mais le médecin de Lille aurait exprimé des doutes.

M. le docteur Dewyn a été appelé lundi matin pour donner des soins à l'une des petites filles du malheureux Laporte; on aurait remarqué chez cette enfant âgée de deux ans certains symptômes qui pourraient donner à penser qu'elle a contracté la même maladie que son père.

La pauvre petite avait été mordue légèrement par le même chien, à ce que l'on assure.

M. le docteur Dewyn n'a constaté qu'une crise de convulsions comme cela se produit assez fréquemment chez les enfants de cet âge.

Arrestation d'une domptense — L'agent de police Dujardin, de service rue de Gand, dans la soirée de dimanche, vit une femme aux allures assez étranges, allant sonner à toutes les portes et demandant du secours pour une mère de famille dans la misère.

Le représentant de la force publique conduisit au poste l'inconnue qui lui avait répondu par les plus grossières injures.

Au poste, elle refusa obstinément de donner son nom. On parvint, non sans peine, à lui faire passer la porte du violon.

Quelques minutes plus tard, un habitant d'Halluin venait déclarer qu'il avait été attaqué, rue de Gand, par une femme qui lui avait volé son porte-monnaie.

Il fut mis en présence de la personne qu'on venait d'arrêter, il ne la reconnaîtra; mais celle-ci protesta avec énergie et, sans la présence des agents, elle eût fait un mauvais parti à son accusateur.

La nuit porta sans doute conseil, car lundi matin, la femme déclina ses noms et quartiers. Elle s'appelle Cécile Jolly, est âgée de 30 ans, née à Ste Menehould, et sans profession, au domicile. Mais elle affirme avoir été dompteuse à la ménagerie Bidel.

Un cheval renversé par le car électrique. — Lundi à huit heures et demie du matin, le cheval de M. Vandenbussche, marchand de charbons, à Mouvaux, a été atteint rue de Barbâtres, par le car venant de la Croix-Rouge, et projeté sur l'accotement. Mais il a été épargné par les rues et est relevé sans blessures.

Mouvaux. — *Mouvement de la population à la paroisse Saint-Germain.* — Pendant l'année 1897, il a été célébré, à la paroisse Saint-Germain, 148 baptêmes, 34 mariages et 90 enterrements.

Les décès se répartissent ainsi: 44 personnes de moins de 7 ans, et 46 de plus de 7 ans.

Marcq-en-Barœul. — *Chute mortelle dans un escalier.* — Lundi matin, vers cinq heures, Mme Charles Cornille, qui tient un estaminet au hameau du Pinoy, entendant frapper à sa porte, se leva en toute hâte et courut en descendre son escalier pour aller ouvrir. Malheureusement elle mit le pied à faux et fit une chute du haut au bas. Attiré par le bruit, M. Cornille trouva sa pauvre femme gisant inanimée aux pieds de l'escalier; elle portait à la tempe une plaie par où le sang s'échappait en abondance.

M. le docteur Tonnel, de la Madeleine, appelé en toute hâte, prodigua en vain ses soins à la blessée qui rendit le dernier soupir moins d'une heure après l'accident.

Mme Cornille, née Aurélie Danys, était âgée de 65 ans.

Linselles. — *Commissions des hospices et du bureau de bienfaisance.* — Nous apprenons que par arrêté préfectoral, M. Mullet, vétérinaire, membre sortant de la commission de l'hospice, vient d'être remplacé par M. Fidèle Catteau, adjoint; et M. Wai art, membre sortant de la commission du Bureau de bienfaisance, remplacé par M. Edouard Bolin, rentier.

— *Chute dans une cave.* — Dimanche soir, M. Henri Lallemand, âgé de 60 ans, demeurant rue de la Basseo, se trouvait à l'estaminet « Au Coin », tenu par Mme veuve Cornart-Lemaire.

En se rendant à la cour, il passa sur la trappe qui couvre l'ouverture de la cave; celle-ci céda sous son poids, et M. Lallemand tomba dans la cave.

On se porta aussitôt à son secours et on dut transporter le blessé à son domicile: M. Lallemand se plaignait de fortes douleurs dans les reins.

Quelques jours de repos nécessiteront son rétablissement.

— *Un accident de voiture.* — Lundi matin, le domestique de M. Leufant, loueur de voitures à Lille, conduisait un landau attelé de deux chevaux.

Tandis qu'il parcourait le gravier de Quesnoy, il fut accroché par une voiture venant en sens inverse: une portière et les glaces du landau ont été brisées par le choc.

Bondues. — *Vol de vêtements et d'une montre.* — Dans la nuit de dimanche à lundi, des voleurs inconnus se sont introduits dans l'habitation de M. Calculs, au hameau du Bas-au-Beau et se sont emparés des vêtements et d'une montre qui se trouvaient dans une chambre, le tout évalué à la somme de 60 francs.

M. Calculs n'avait rien entendu et ce n'est que le lundi dans la matinée qu'il a constaté le vol.

Neuville. — *Un commencement d'incendie allumé par l'électricité.* — La Maison commune de Neuville est éclairée à l'électricité. Avant-hier soir, Mme Phalempin était à peine montée à sa chambre, qu'elle entendit un bruit insolite au rez-de-chaussée; elle descendit et trouva tout en flammes les rideaux d'une fenêtre, à l'endroit du coupe-circuit.

Le vent qui était assez fort avait occasionné le contact et les fils portés au rouge, avaient mis le feu aux rideaux.

Halluin. — *L'affaire des Baraques.* — Le blessé se nomme Camille Desutter, âgé de 26 ans, tisserand, en logement à l'estaminet de la Forge, rue Magenta, tenu par M. Wandels.

M. le docteur Mahieu, qui a donné les prem